## logo consiglio 2

## 9ème SESSION DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES DE L’APF

# Avis de concours

## Le Conseil de la Vallée, faisant suite aux propositions du Bureau de l’Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), souhaitant la participation de deux jeunes valdôtains (une jeune fille et un jeune homme) à la 9ème session du Parlement francophone des jeunes de l’APF, invite à:

## OBJECTIF: prendre part à la sélection pour la participation aux travaux de la 9ème session du Parlement francophone des jeunes de l’APF:

* Le Parlement francophone des jeunes de l’APF a été créé par les chefs d'État et de gouvernement lors du sommet de Moncton en 1999. Il est organisé par l'APF au moment de ses Assemblées plénières qui réunissent des parlementaires francophones de 73 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents. Il réunit des jeunes de 18 à 23 ans originaires des différents pays représentés à l'APF qui débattent et adoptent des textes sur les thèmes retenus pour chaque session. Ces textes sont ensuite remis aux chefs d'État et de Gouvernement lors des sommets.
* Le Conseil Régional prendra en charge les frais de voyage, tandis que la section albanaise de l’APF prendra en charge l’hébergement des jeunes, leur transport sur place ainsi que l’intégralité des repas figurant sur le programme.

**LIEU ET DATES DES TRAVAUX:**

* le Parlement francophone des jeunes se tiendra à **Tirana du 25 au 31 juillet 2022**.

**CONDITIONS POUR LA PARTICIPATION:**

* être résidant(e) en Vallée d’Aoste;
* au 25 juillet 2022 être âgé(e) de 18 ans au moins et de 23 ans au plus;
* être inscrit(e) à un cursus universitaire ou scolaire ou provenant de l’enseignement professionnel ou de l’apprentissage;
* appartenir à un mouvement de jeunesse, associatif ou de solidarité;
* ne pas avoir participé à une précédente édition du Parlement francophone des jeunes.

**RÉDACTION D’UN TEXTE:** les candidats doivent **rédiger un texte de deux pages maximum** (Times New Roman, caractère 12, interligne 2) portant sur un thème qui rentre dans les domaines de compétence des quatre commissions permanentes de l’APF, c’est-à-dire:

A. Thème de la Commission des affaires parlementaires:

*« Parlementaires et représentativité: comment améliorer la représentation de la population*

*dans les Parlements?*

B. Thème de la Commission de la coopération et du développement*:*

*«La participation des jeunes à la lutte contre les changements climatiques et leur*

*implication dans les objectifs de développement durable en période de Covid-19»*

C. Thème de la Commission de l’éducation, de la communication et des affaires culturelles:

«*Le retour des biens culturels à leur pays d’origine: pourquoi et comment partager le patrimoine dispersé dans l’espace francophone?»*

D. Thème de la Commission politique*:*

*« Doit-on abolir la peine de mort dans l’espace francophone? »*

Retrouvez plus d’informations sur le site internet et sur la page Facebook du PFJ ainsi que le site de l’APF, sa page Facebook et son fil Twitter :

<http://apf.francophonie.org/-Le-Parlement-francophone-des-42-.html>

<https://www.facebook.com/parlementfrancophonedesjeunes/>

<http://www.apf.francophonie.org>

<http://www.facebook.com/apf.francophonie.org>

<https://twitter.com/APFfrancophonie>

**DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES:** le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidatures, sous peine d’exclusion, a été fixé pour:

**VENDREDI 1er AVRIL 2022 à 17h00.**

Les dossiers devront être déposés à **l'Archive du Conseil de la Vallée – 1, Place Deffeyes – Aoste** ou envoyés par courriel à l'adresse: archivio@consiglio.vda.it ou à l'adresse de PEC du Conseil régional: consiglio.regione.vda@cert.legalmail.it

**Le dossier doit comprendre obligatoirement :**

* le formulaire de candidature (disponible à l'adresse [www.consiglio.vda.it](http://www.consiglio.vda.it))
* une photo récente ;
* la photocopie d’un document d’identité en cours de validité (Passeport, Carte d’identité) ;
* une fiche d’état civil ;
* une preuve d'inscription à l'université ou dans un établissement d’enseignement secondaire supérieur, professionnel ou d’apprentissage;
* le descriptif du cursus universitaire ou scolaire avec mention éventuelle des diplômes obtenus;
* le justificatif de l’appartenance à un mouvement de jeunesse, associatif ou de solidarité ;
* le curriculum vitae ;
* **le texte dactylographié de deux pages** sur le thème retenu.

**SÉLECTION:** la sélection aura lieu au siège du Conseil de la Vallée, place Albert Deffeyes, Aoste, le jour **:**

**VENDREDI 8 AVRIL 2022 à 14h30.**

Un jury composé par un dirigeant du Conseil Régional, un professeur de langue française et un membre de l'Association Conseil des Jeunes Valdôtains APS - ETS, désigné par le conseil d'administration du CJV, examinera les candidats au biais d’un entretien permettant d’évaluer le texte rédigé, leur expérience personnelle et professionnelle, leur motivation, ainsi que de juger leur compétence dans l’expression orale.

En particulier le texte devra suivre un modèle de type introduction-développement-conclusion, de façon que les candidats puissent partager leur propre réflexion personnelle sur le thème choisi, en faisant preuve d’une certaine originalité dans les arguments et les positions défendues, d’une maturité dans le raisonnement et d’une expression correcte en français.

Pour les candidats qui, pour des raisons valables, dûment certifiées au moment du dépôt du dossier de candidature, ne peuvent pas être présents à Aoste le vendredi 8 avril, l'entretien pourra se dérouler sur la plateforme "Zoom" le jour même.

**La participation implique le respect des dispositions gouvernementales en matière de santé publique** afin de prévenir la propagation de la Covid-19.

Pour tout renseignement ultérieur, s’adresser à:

Mme Christine PERRIN

Secrétaire Général

1, Place Deffeyes

11100 Aoste

Téléphone: n. 0165 526105

Courriel: archivio@consiglio.vda.it

#### Le Président

##### *Alberto Bertin*